

## **La Byblos Bank Clôture avec Succès une Dette Subordonnée de 200 Millions de Dollars Américains Convertible en Actions Ordinaires**

*La première et la seule transaction en matière de marché des capitaux entreprise par une banque libanaise en 2007 sur le marché international des capitaux.*

*Pour parution immédiate*

**Byblos Bank – Siège Social – Achrafieh – 20 novembre 2007:** La Byblos Bank a annoncé mardi 20 novembre 2007 durant une conférence de presse qui a eu lieu au siège social de la Banque qu'elle a clôturé avec succès une dette subordonnée de 200 millions de dollars américains convertible en actions ordinaires.

La maturité de cette dette subordonnée s'étend sur une période de 5 ans durant laquelle les souscripteurs peuvent demander, chaque 3 mois, de convertir leurs dettes subordonnées en actions ordinaires de Byblos Bank pour un prix de 2.25 dollars américains par action.

Durant son allocution prononcée pour cette occasion, Dr. Bassil a souligné l'importance de cette transaction considérée comme innovatrice pour les raisons suivantes:

- C'est la première et la seule transaction en matière de marché des capitaux, entreprise par une banque libanaise sur le marché international des capitaux durant l'année 2007.
- C'est la première fois qu'une banque libanaise émet un instrument de dette convertible en actions ordinaires sur l'approbation des autorités monétaires et de contrôle.
- La transaction a eu lieu durant une période très critique au Liban, ce qui montre une certaine confiance en Byblos Bank ainsi que dans le secteur bancaire libanais en général malgré les circonstances politiques défavorables au pays.
- La Byblos Bank a été capable d'attirer d'importants investisseurs institutionnels internationaux aussi bien que des investisseurs locaux.
- La transaction a largement contribué de manière significative à un progrès substantiel au niveau de la balance des paiements jusqu'au 4 octobre 2007 et à consolider les fonds propres de la Byblos Bank qui s'élèveront à 900 millions de dollars américains afin de permettre à la Banque de poursuivre sa stratégie d'expansion à l'étranger.
- La vente et le marketing de cet instrument ont été directement effectués par la Byblos Bank sans l'aide d'une banque d'investissement internationale ou tout autre agent de vente et de marketing.

Dr. Bassil a aussi souligné que "la transaction a été approuvée par une majorité substantielle des actionnaires de Byblos Bank (81.41%) et qu'aucun actionnaire n'a voté contre". Il a aussi remercié la Banque du Liban pour le soutien et la flexibilité qu'elle a apportés à la structuration de la transaction et pour l'aide qu'elle a fournie à la Byblos Bank.

-----FIN-----

*Pour plus d'informations veuillez contacter:*

*Mme Isabelle Naoum*

*Directrice de l'Unité de Relations Publiques et de Communication*

*Byblos Bank S.A.L.*

*Tel: 01/335465*

*Fax: 01/339441*

*Email: [inaoum@byblosbank.com.lb](mailto:inaoum@byblosbank.com.lb)*

